

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01457

Numéro SIREN : 799 168 026

Nom ou dénomination : 3B

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2022 sous le numéro de dépôt 17091

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3B				Néant					
Adresse de l'entreprise : 97 RUE DU PRESIDENT DE GAULLE 85000 LA ROCHE SUR YON									
Numéro SIRET* : 79916802600026									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :			
				Exercice N, clos le : 31/08/2020		31/08/2019			
ACTIF				Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*			010		012			
M	Incorporelles - Autres*			014	13 709	016	13 709	-0	
M	Immobilisations corporelles*			028		030			
	Immobilisations financières* (1)			040		042			
Total I (5)				044	13 709	048	13 709	-0	
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*			050		052			
I	- Marchandises*			060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes			064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*			068		070			
U	(2) - Autres* (3)			072	27 448	074	27 448	25 636	
L	Valeurs mobilières de placement			080		082			
A	Disponibilités			084	3 206	086	3 206	4 333	
N	Charges constatées d'avance*			092		094			
T	Total II			096	30 654	098	30 654	29 969	
Total général (I + II)				110	44 363	112	13 709	30 654	29 969

PASSIF					Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2	
K	Capital social ou individuel*				120	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation				124		
P	Réserve légale				126	100	100
R	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)				132	27 110	23 728
P	Report à nouveau				134		-533
R	Résultat de l'exercice				136	390	3 915
E	Provisions réglementées				140		
S	Total I				142	28 600	28 210
Provisions pour risques et charges Total II					154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)				156		
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)				164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)				166	1 125	525
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 59)				172	928	1 233
E	Produits constatés d'avance				174		
S	Total III				176	2 053	1 758
Total général (I + II + III)					180	30 654	29 969
R	(1)	Dont immobilisations financières	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
E		à moins d'un an					
N	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182	
V				(5)	ou créées au cours de l'exercice*		
I	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Documents Certifiés
Conformes aux originaux

Désignation de l'entreprise :		SAS 3B		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/08/2020		31/08/2019	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	80 204		98 381
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218			
D	Production stockée* (variant* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226	3 000		
X	Autres produits			230	1 530		-17
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	84 734		98 365
G	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	25 632		28 475
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	33 776		45 584
E	- mobilier 3 899 - immobilier)						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	493	244	737		1 281
	Rémunérations du personnel*			250	16 461		13 642
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	6 808		4 754
X	Dotations aux amortissements*			254			
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	930		1
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionn)	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	84 344		93 737
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	390		4 628
	Produits financiers (III)			280			
D	Produits exceptionnels (IV)			290			
I	Charges financières (V)			294			48
V	Charges exceptionnelles (VI)			300			45
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			620
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	390		3 915
B - RESULTAT FISCAL				312	390	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
I	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprises nouvelle (44 sexes)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défenses (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Pôle de compétitivité hors CICE	990		
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346						
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	641		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	2 610
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :					360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	2 610

Désignation de l'entreprise : SAS 3B						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410	13 709	412		414		416	13 709	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	13 709	492		494		496	13 709	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles			500	13 709	502		504		506	13 709
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencs divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL			570	13 709	572		574		576	13 709
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5				
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
1	2	3	4	5		19 % 6	15% ou 12,8% 7	0 % 8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL		596								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

TOTAL 596

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES
DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D

2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3B						Néant :				*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606		
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616		
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626		
	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656		
pour	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666		
dépréciation										
TOTAL		680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N° 2033-B			780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	-0	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	-0			
Déficits de l'exercice	860	2 610			
TOTAL des déficits restant à reporter	870	2 610			

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	4 411
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 720
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E

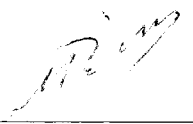
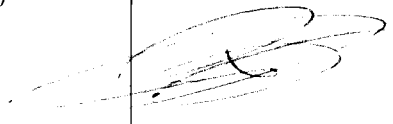
2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3B		Néant : ☒ X ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/09/2019		et clos le : 31/08/2020	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subv. d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Total 3	152		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

SAS 3B
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de CHOLET - LA CHAUVIERE
LD NOIRON
85000 LA ROCHE S/YO N
799 168 026 RCS LA ROCHE S/YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 Janvier 2021

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. Johan BISSON 8, Rue de la VERRIERE 14220 CESNY BOIS HALBOUT	400	400	
2	Mr Michel BISSON 475, Rue du Sud 76230 QUINCAMPOIX	500	500	
3	Mr Philippe BISSON 80, Rue Louis CALBRY 14690 LE BO	100	100	
	Totaux =====	1000	1000	=====

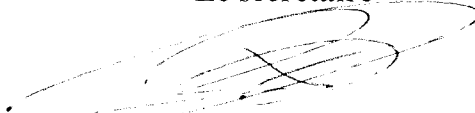
Nombre d'associé(s) : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à trois associés présents ou représentés possédant ensemble 1000 droits sociaux

Le président



Le secrétaire



SAS 3B
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 97, Rue du Président DE GAULLE
85000 - LA ROCHE S/YON
799 168 026 RCS LA ROCHE S/YON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 11 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 11 Janvier,
A 10 heures,

Les associés de la société SAS 3B se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la SAS, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe BISSON, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Johan BISSON est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Aout 2020,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Aout 2020 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le président,

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Aout 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2020 s'élevant à 390 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 90 euros
------------------------	------------

- Affectation au compte "Autres Réserves"	390 euros
---	-----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017: Néant
Exercice clos le 30 septembre 2018: Néant
Exercice clos le 30 septembre 2019: Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

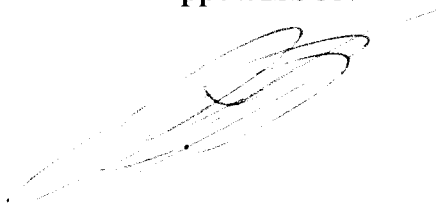
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

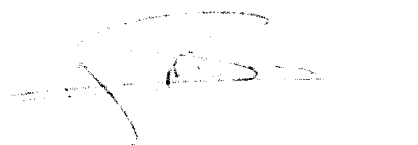
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

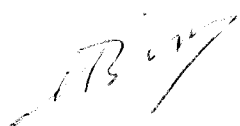
Mr Philippe BISSON



Mr Johan BISSON



Mr Michel BISSON



SAS 3B
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 97, Rue du Président DE GAULLE
85000 - LA ROCHE S/YON
799 168 026 RCS LA ROCHE S/YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Aout 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Aout 2020 s'élevant à 3 90 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 90 euros
------------------------	------------

- Affectation au compte "Autres Réserves"	390 euros
---	-----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017: Néant
Exercice clos le 30 septembre 2018: Néant
Exercice clos le 30 septembre 2019 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 Janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe BISSON

